

Urgence d'agir pour l'avenir des églises

Publié le samedi 6 octobre 2018

Qu'arrivera-t-il à nos églises à court ou moyen terme? Alors que les lieux de culte se vident graduellement au Québec, ces bâtiments doivent être pris en charge : que ce soit pour les réinventer ou pour les démolir. Dans les deux cas, les défis se font grands pour les petites comme pour les grandes communautés.

Un texte de **Laurence Gallant**

Le temps est compté pour les églises au Québec. Partout, les conseils de fabrique font le même constat, les uns après les autres : les coûts d'entretien et de chauffages sont trop lourds à porter. Certains des clochers emblématiques sont réduits au silence, et des murs s'effritent. (</nouvelle/1119745/eglise-saint-eloi-chute-pierres-vente-bas-saint-laurent>)

La tendance s'accélère : on ferme au moins une église par semaine au Québec, selon les chiffres du professeur Luc Noppen, qui s'intéresse à la gestion du patrimoine religieux depuis une quarantaine d'années.



M. Noppen prévoit que sur plus de 2700 églises dans la province, seulement 1 sur 16 pourrait survivre comme lieu de culte à court terme.

« Je dis aux gens : " préparez-vous ", parce que nos églises, elles vont toutes fermer, il n'en restera pas une seule. »

— Luc Noppen, professeur à l'UQAM et membre de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain

« Ça prend cinq à six ans pour faire un projet de reprise d'une église, de trouver le financement et donc, préparez-vous. Commencez à le faire maintenant, parce qu'à un moment donné, ça va être trop tard », ajoute-t-il.

Démolition ou reconversion?

Si ces églises ne sont pas réinventées, elles devront être éventuellement démolies, à des frais souvent très élevés, pouvant aller jusqu'à trois, quatre millions de dollars par bâtiment. Le cas échéant, qui paiera la facture?

Selon la conseillère au développement culturel de la MRC de La Mitis, Nadia Fillion, les municipalités doivent réfléchir maintenant à ce qu'elles feront de ces grands bâtiments, et avec quels fonds.

La MRC de La Mitis s'est donné pour mission de sensibiliser les municipalités à l'urgence d'agir pour conserver et réinventer ce patrimoine bâti de plus en plus déserté. Nadia Fillion a notamment trafiqué des photos de villages mitissiens, pour montrer le vide que créerait la démolition d'une église.

Selon elle, il en coûterait autant, sinon moins, de reconverter les églises en projets rassembleurs pour la communauté que de les démolir.

Nadia Fillion se réjouit de voir que les municipalités et les conseils de fabrique se sentent de plus en plus concernés par la question. Car une épée de Damoclès pend au-dessus des conseils de fabrique, ces derniers souvent formés de personnes âgées, qui n'ont plus nécessairement la force d'organiser des campagnes de financement pour préserver leurs églises.

Impasse à Mont-Joli

Les conseils de fabrique peinent aussi à sensibiliser la population à l'urgence d'agir. À Mont-Joli, la fabrique de Notre-Dame-de-Lourdes, qui voit la capitation baisser à vue d'œil, a du mal à se sortir de l'impasse.

« *Moi, je sais que si on n'a pas d'argent pour mettre de l'huile à chauffage au mois de décembre, je n'aurai pas le choix de la fermer.* »

— *Jean Laroche, président de la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes de Mont-Joli*



« La survie des églises dépend des paroissiens, ça dépend des citoyens. Si eux veulent garder leurs églises, il va falloir qu'ils collaborent », estime Jean Laroche.

Pourtant, avec beaucoup d'énergie, de temps et d'imagination, ces défis de financement et de sensibilisation sont surmontables. Plus de 600 de ces bâtiments religieux seraient déjà convertis à d'autres usages, souvent dans le cadre de projets qui ont mobilisé la communauté.

« Le patrimoine, on le sait, dans toutes nos régions, est un levier de développement économique. Alors une fois qu'on sait ça, on se met au travail. Les gouvernements ont convenu de ça et je donne un cours là-dessus : je pense que j'ai identifié soixante programmes de subventions différents auxquels on peut s'adresser, si on fait ceci ou si on fait cela », soutient le professeur Luc Noppen.

Saint-Germain-de-Kamouraska et son projet

À Saint-Germain-de-Kamouraska, [l'église est en voie de devenir un espace communautaire et de travail collaboratif, en plus d'un centre d'escalade \(/nouvelle/1119109/escalade-eglise-saint-germain-de-kamouraska-financement\)](#): un projet de reconversion rassembleur et porteur pour les citoyens.



L'église de Saint-Germain-de-Kamouraska sera bientôt reconvertie en centre d'escalade et en espace communautaire. Photo : Radio-Canada/Laurence Gallant

L'organisme à but non lucratif Parvis Saint-Germain a été formé en vue de reprendre la gestion de l'église de Saint-Germain-de-Kamouraska qui n'est pas classée patrimoniale par le ministère de la Culture. Cela dit, le projet a récemment obtenu l'aval du ministère de l'Éducation, qui financera jusqu'à 360 000 dollars pour la mise à niveau du bâtiment : environ 50 % de la facture totale.

C'est que la Commission scolaire du secteur s'est engagée à développer des projets en lien avec les jeunes et l'escalade, en collaboration avec l'organisme.

« Il faut tout le temps voir ça comme un projet [pas seulement] local, mais dans une perspective de développement régional. Nous c'était ça : c'était répondre à un besoin, pas juste pour Saint-Germain, pour 285 habitants, [mais pour] répondre à un besoin pour [...] deux, trois MRC, avec une église. »

— Mathieu Perron, président du Parvis Saint-Germain.



Les travaux pourraient démarrer cet hiver, à l'église de Saint-Germain-de-Kamouraska Photo : Radio-Canada/Simon Turcotte

La fabrique a fait don de l'église, avec son lot de responsabilités et de frais à couvrir.

L'organisation espère pouvoir entreprendre les travaux cet hiver, tout en conservant la sacristie pour les activités religieuses et pastorales.

Garder des espaces culturels

Les lieux de culte sont toujours nécessaires et précieux pour une partie de la population.

À Métis-sur-Mer, [le vol de la cloche de la petite église presbytérienne \(/nouvelle/637070/cloche-vol-metis-sur-mer\)](#), fondée en 1883, a fait réaliser à sa communauté l'importance de ce petit bâtiment ouvert seulement durant l'été.



La petite église a pu jouir d'une cure de jouvence, grâce au Conseil du patrimoine religieux du Québec, mais aussi grâce à la générosité de membres de la petite communauté presbytérienne, qui a assumé 30 % de la facture.

« On est là pour le public, on est là pour accueillir les événements spéciaux et aider la communauté à profiter de cette magnifique restauration. »

— Ted Savage, membre du conseil d'administration à la Little Metis Presbyterian church

Ted Savage s'est chargé en grande partie des démarches de financement. Il se dit ravi de son expérience avec le Conseil et du résultat, mais précise que l'ampleur de la tâche était gigantesque.



La petite communauté presbytérienne a assumé 30% de la facture de la restauration de leur église à Métis-sur-Mer Photo : Radio-Canada

Le ministère de la Culture et des Communications, par le Conseil du patrimoine religieux, promet d'investir 15 millions de dollars en 2018-2019 pour assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine religieux : une somme bonifiée de 25 % par rapport à l'année précédente, estime le ministère.

Un bon nombre d'églises ne pourront toutefois bénéficier de ce programme, comme leur valeur patrimoniale peut être très variable.

La restauration de l'église de Ted Savage et de sa communauté en inspire plusieurs, mais à trois kilomètres de là, dans le secteur Les Boules, la situation est toute autre.

Pour d'autres, une question de foi

Depuis quelques années, les messes à Les Boules sont célébrées dans le sous-sol de l'église, pour sauver des coûts d'entretien et de chauffage. La fabrique de Métis-sur-Mer demeure ouverte à une éventuelle mutation de son église, mais pour la présidente, « on traversera la rivière quand on sera arrivé au pont ».



« C'est sûr qu'il y a beaucoup d'églises qui sont en danger. Nous autres non plus, on n'est pas protégés de ça. Mais par contre, c'est la foi, c'est la foi dans l'Église, c'est la participation des gens qui fait qu'on tient debout ou bien on tombe », observe la présidente de la fabrique de Métis-sur-Mer, Olivette Dubé.

Selon le Conseil du patrimoine religieux du Québec, environ le quart des églises en mutation sont achetées par les municipalités.

D'après les nombreux cas de figure observés au Québec par la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, la reprise des églises par les municipalités semble la solution la plus viable, pour empêcher qu'on ne sonne le glas de ces symboles de notre histoire et de notre patrimoine.

À lire aussi :

- [La Vérif : 40 lieux de culte en moins chaque année au Québec \(/nouvelle/1038729/verif-lieux-culte-quebec-eglise-monastere-religion-presbytere-catholique-luc-fortin-patrimoine-religieux\)](#)
- [La cathédrale de Rimouski dans tous ses états \(/nouvelle/1005360/cathedrale-saint-germain-rimouski-dossier-avenir-fermeture-renovation-etat\)](#)